Mai - Juin - Juillet 2011 • n°97

Vivre Pomponne

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

www.pomponne.org

COMPAGNER LA TRANSFORMATION DU COEUR URBAIN
LA MARNE ET SA VALLÉE AU COEUR D'UNE IDENTITÉ FORTE
SITE SAINT-JEAN : D'UN HÔPITAL À UN QUARTIER POUR LA VILLE
CSTB

Budget 2011 p. 5

Bilan mi-mandat p. 11

Une exposition

Pour comprendre les enjeux de "Cœur urbain"

Beaucoup reste à faire

EDITO

Nous sommes arrivés à la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2008. À l'occasion des élections municipales, nous avons pris un certain nombre d'engagements et le moment est venu de vous rendre compte du travail accompli depuis trois ans. De nombreux projets, des actions ont déjà été menés à bien ou sont d'ores et déjà engagés. Vous trouverez en cahier central un panorama de nos principales réalisations pour répondre aux enjeux de notre territoire. Ce bilan est celui d'une équipe d'élus et des services municipaux qui s'impliquent au quotidien pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

Beaucoup reste à faire et c'est aussi l'occasion de vous rappeler nos objectifs pour les trois prochaines années. Nous poursuivons notre mission avec la même ferveur et notre engagement au service des Pomponnais reste sans faille.

Roland HARLÉ
Maire de Pomponne

Un cœur qui bat au sein d'un poumon vert…

Organisée par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, l'exposition « Un cœur qui bat au sein d'un poumon vert » vous propose un parcours visuel et sonore. Vous pourrez y découvrir avant d'arriver aux salles réservées au Cœur urbain, les trois fondements de la politique d'aménagement du territoire : le Schéma de cohérence Territoriale (SCot) qui entre dans la phase de traduction concrète des orientations politiques ; le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) dont les contours prennent forme (un périmètre sera proposé dans quelques mois) ; le Programme local de l'habitat (PLH) qui vient d'être adopté en conseil communautaire. Sont présentées également cinq études remises par des cabinets d'architectes et urbanistes réputés qui ont livré leur vision du projet Cœur urbain. Projet qui concerne, entre autres, notre commune.
Exposition salle de la Gourdine, à Lagny-sur-Marne, jusqu'au 25 juin 2011
Le jeudi de 17 h à 20 h et le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre.

Isabelle LÉRABLE

Vivre Pomponne

2ème Edition 2011
N° 97
Mai - Juin - Juillet
Tiré à 1700 ex.

Directeur de la Publication :
Roland HARLÉ
Maire de Pomponne

Rédacteur en Chef :
Philippe PEUGNET
Assisté de
Isabelle LÉRABLE

Crédit photos :
Martial GUÉRIN
Philippe PEUGNET

Conception graphique et impression
AZAPRIM - BUSSY SAINT MARTIN
01 60 07 57 75

Régie Publicitaire :
Agence Capricorne
01 60 07 50 60

IMPRIM'VERT

SOMMAIRE 97

Vie municipale

Compte-rendu succinct du CM 3
Budget 2011 5
CCAS mode d'emploi 6
Vive la lecture 8
DOSSIER premier bilan 11 à 17
Coup d'œil dans le rétroviseur 27

Vie scolaire

Cross scolaire 18
Un vrai cirque 18

Vie locale

Bal carnaval 19
City stade et skate park 21
Vide grenier + vide jardin 22
Conseils d'EDD 22

Vie associative

Le patrimoine de Pomponne 23
Jardinot 2ème partie 24
Les Randos du jeudi 26

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2011

Date de convocation : 22 avril 2011
Date d'affichage du compte-rendu succinct : 3 mai 2011
Nombre de conseillers : en exercice : 23 – présents : 15 – votants : 20
Entendu l'exposé du Rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1/ Finances

1.1. – Compte administratif 2010 – Vote : pour à l'unanimité.
1.2. – Compte de gestion – Vote : pour à l'unanimité.
1.3. – Affectation résultat – Vote : pour à l'unanimité.
1.4. – Vote du taux des trois taxes – Vote : pour à l'unanimité.
1.5. – Budget primitif 2011 et ses annexes – Vote : pour à l'unanimité.
1.6. - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux (Ancienne DGE : Dotation Globale d'Equipement) – Vote : pour à l'unanimité.
1.7. – Vente illuminations – Vote : pour à l'unanimité.
1.8. – Enseignement musical : participation communale – Vote : pour à l'unanimité.
1.9. – Carte Imagine'R : montant de la participation communale – Vote : pour à l'unanimité des voix exprimées (Pour : 19 – Abstention : 1).
1.10. – Travaux restaurant scolaire : complément mission Elyfec (avenant) – Vote : pour à l'unanimité.
1.11. – Travaux mairie : avenants Sogefi – Vote : pour à l'unanimité.
1.12. – Travaux église : avenant broussail – Vote : pour à l'unanimité.

2/ Administration générale

2.1. – Déléguée mission locale des Boucles de la Marne – Vote : pour à l'unanimité.
(Mme GUERIN).
2.2. – Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les opérations :
- Enfouissement des réseaux secs et rénovation de l'éclairage public.
- Contrat triennal de voirie avec le conseil général
- Mise en sécurité de rue Berthelot

– Vote : pour, à la majorité des voix exprimées (Pour : 17 – Contre : 2 – Abstention : 1)
2.3. – Adoption du programme local de l'habitat proposé par la CAMG – Vote : pour, à l'unanimité des voix exprimées (Pour : 17 – Abstentions : 3)

3/ Urbanisme

3.1. – Révision du PLU (+ Motifs (EBC, UBC, SCoT) – Vote : pour à l'unanimité.
3.2. – Création d'un comité consultatif d'urbanisme - Vote : pour à l'unanimité.

4/ Questions diverses

Travaux église : Avenant S.E.E.I. – Vote : pour à l'unanimité.
Motion contre l'exploitation des hydrocarbures du gaz de schiste – Adoption à l'unanimité.
Motion pour le maintien des services de radiothérapie de l'hôpital – Adoption à l'unanimité.

Médecins

Le tour de garde des médecins n'est plus transmis en mairie.
En cas d'urgence, contactez
SOS Médecin au 0825 33 36 15

Infirmiers

Le tour de garde des infirmiers est diposnible en mairie.

Le carnet

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mickaël JOSSET- -THOMAS né le 15 janvier
Noan LURTON MAZZOCHI né 20 janvier
Lou-Ann AUVILLE née le 24 janvier
Moona SEKKAR née le 06 février
Baptiste THOMAS né le 14 février
Sany RAHMI né le 04 mars
Emmie MELRO née le 20 mars
Lorenzo VERONESI né le 21 mars
Prune BLIN née le 24 mars
Nahel LAADJAL- -MICHEL né le 25 mars
Diane CORTOT- -SCHMITT née le 13 avril
Sarah MEGUYA née le 27 avril
Marley MALEK né le 28 avril
Hidaya SAMMAR née le 29 avril
Elsa RODRIGUES née le 01 mai

Mariage

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

Claire VIALLE et Mathieu MURATI mariés le 12 mars

Décès

Nous regrettons la disparition de :

Mademoiselle Denise DUBRAY décédée le 1er mars

INFO MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 16, 23 et 30 juillet, 6 et 13 août 2011.

A NOTER

Neutralisation du parking Chabanneaux

le parking Chabanneaux en travaux du 6 au 17 juin sera non disponible au stationnement pendant cette période. Rappelons que dès le mois de septembre, il sera géré par un concessionnaire dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public) et deviendra payant.

"Raid aérien" contre la chenille processionnaire

Un dernier épandage aérien contre la chenille processionnaire du chêne a eu lieu le lundi 9 mai en milieu d'après-midi sur le quartier de la Pomponnette et le bois de la Clairière aux Cornouillers. L'hélicoptère chargé de l'épandage à basse altitude du Bt 48 (*Bacillus thuringiensis*, un organisme naturel d'une durée de vie limitée et nocif pour ces chenilles) a pu effectuer sa mission par des conditions météo idéales. Cette fois, un seul passage était prévu pour cette deuxième phase de traitement organisée conjointement par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Chantereine et la commune de Pomponne. Merci à l'ADSEP (Association de Défense et de Sauvegarde de l'Environnement de la Pomponnette) pour son active participation ainsi qu'à toutes les sentinelles.

Dominique FRANÇOISE
Environnement et développement durable

Allons voir si la rose…

En avril, les agents du service technique ont planté plus de 120 rosiers rue de Paris, le long du mur de la CRS4. En effet, les membres de la commission Environnement-Développement durable ont défini pour l'année 2011 trois sites à fleurir : la rue de Paris, le cœur du village, le cimetière et le massif rue de Bordeaux (face à la mairie). Les rosiers choisis qui ont 3, voire 4 floraisons par an, apporteront des notes de couleurs sans toutefois trop mobiliser les services techniques que nous remercions pour le travail accompli depuis le mois de mars...

Coupe tendance pour les platanes

En mars, le Conseil général de Seine-et-Marne a procédé à l'élagage des 40 platanes rue de Paris et à l'abattage -pour des raisons sanitaires- de deux spécimens (un sujet étant sous surveillance). Plusieurs fois par an, le Conseil général fait contrôler par des spécialistes l'état sanitaire des arbres. L'émondage (nettoyage du tronc) a lieu tous les 3 ou 4 ans et le nettoyage de la couronne tous les 5 à 10 ans selon l'avis des experts.

Dominique FRANÇOISE
Environnement et développement durable

Collecte des bouchons plastiques, une fausse bonne idée ?

Fin de la collecte de bouchons sur notre Commune ! L'organisme chargé d'en faire le tri constate de plus en plus de mélange avec les bouchons de nourriture, de détritus de toute nature et plus grave de seringues. La poubelle à couvercle bleu a donc été retirée définitivement de la cour de la Mairie. Merci à celles et ceux qui ont contribué jusque-là à cette collecte dans le respect des consignes.

Philippe PEUGNET
Communication et Culture

Budget 2011 : priorité à l'investissement

Le budget 2011 a été adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 29 avril. Il est équilibré en fonctionnement à 2 655 480 € et 2 283 177 € en investissement.

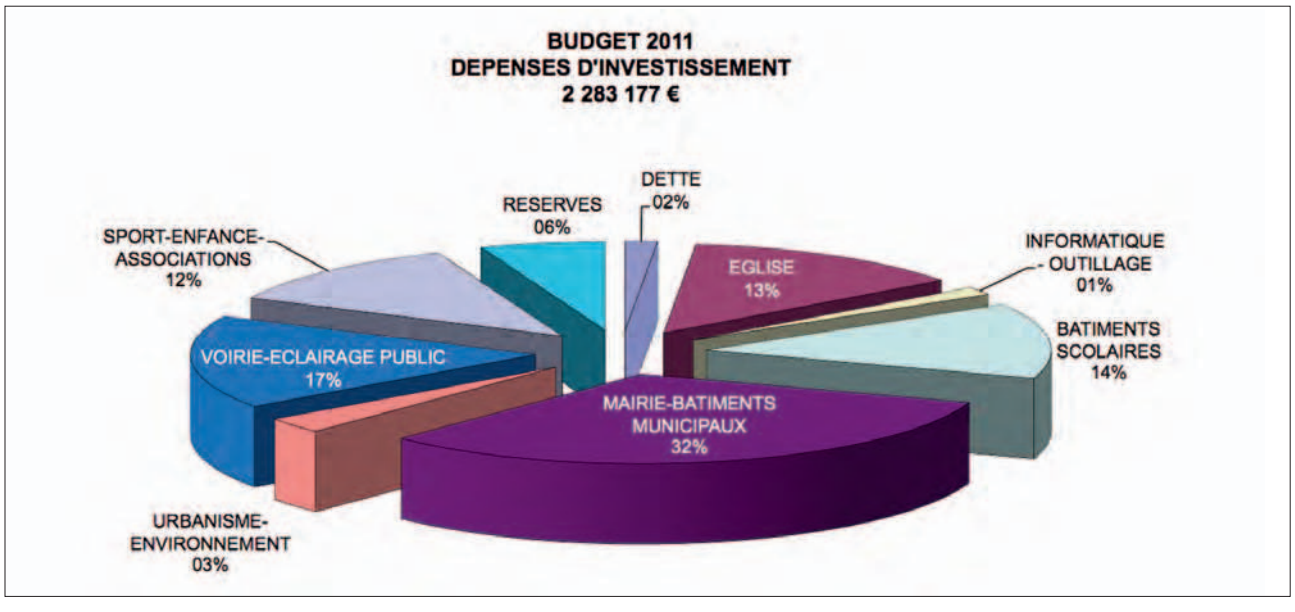

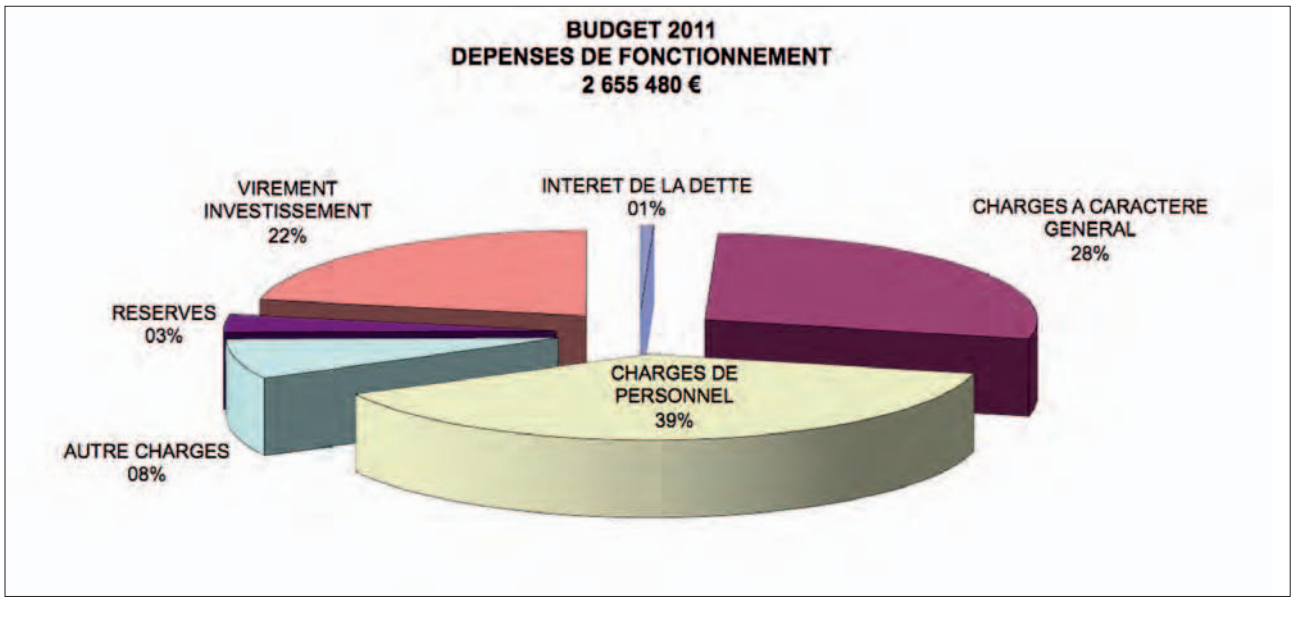

Constatons que les efforts de tous, services municipaux comme élus ont porté leurs fruits. Les charges de fonctionnement 2011 sont maintenues à leur niveau antérieur ce qui nous permet d'accroître sensiblement l'autofinancement de notre section d'investissement (+150 000 € par rapport à 2010). Par ailleurs, notre niveau d'endettement reste très faible comparativement aux communes de la même strate.

En ce qui concerne la section d'investissement, cette année verra s'achever les trois dernières opérations du contrat régional (restaurant scolaire, église et mairie) qui représentent, à elles seules, plus de la moitié des dépenses. Grâce aux excédents dégagés fin 2010, nous pourrons les solder sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter, cette année encore, les taux d'imposition communaux. Enfin, la constitution de réserves conséquentes, nous permettra d'affronter en toute sérénité le besoin de financement des gros travaux de voirie que nous projetons dès l'année prochaine ainsi que la poursuite du programme de réhabilitation du groupe scolaire.

Equilibre et sobriété restent donc les maîtres-mots de notre politique budgétaire.

Roland HARLÉ

CCAS mode d'emploi

Outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par la commune, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se positionne comme un « ensemblier » servant de relais entre les usagers et les institutions départementales, les services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble du tissu associatif.

Historique

Le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance créés par la loi du 7 frimaire an V et les bureaux d'assistance rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883. Les Bureaux d'Aide Sociale (BAS), créés par le décret du 29 novembre 1953, ont regroupé les bureaux de bienfaisance qui avaient en charge l'aide sociale facultative et les bureaux d'assistance qui avaient en charge l'aide sociale obligatoire. C'est en 1978 que le Bureau d'Aide Sociale prend le nom de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nom qui ne sera consacré qu'en 1986 par la loi du 06 janvier. Ce n'est qu'en 1995 que sont enfin précisées les missions et l'organisation du CCAS par un décret.

Missions

Le CCAS a des missions obligatoires et des missions facultatives.

Les missions obligatoires :

- Procédure de domiciliation des personnes sans domicile fixe ou en habitat précaire pour leur permettre d'avoir une adresse et faire valoir leurs droits sociaux.
- Instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale de l'état, CMU, RSA…).
- Lutte contre l'exclusion (prévenir en informant des droits et aider à accomplir des démarches administratives en matière de logement, de protection de la santé, de justice, d'éducation, de protection de la famille et de l'enfance).

Les missions facultatives :

- Analyse des besoins sociaux.
- Les prestations (secours d'urgence, bons alimentaires, colis…).
- Mise en place d'un guichet unique pour faciliter les démarches avec les dispositifs institutionnels (CLIC*, MDS**) établir les demandes de cartes Rubis, Améthyste, etc.
- Les services à la personne : portage de repas à domicile, transport de personnes, téléassistance…

Les obligations administratives

Le CCAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire de la commune. Etablissement public communal, le CCAS a le statut de personne morale de droit public. Il est géré par un Conseil d'Administration composé du maire qui en est le président de droit et en nombre égal :

- De membres élus par le conseil municipal.
- De membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées par la commune.

L'élection et la nomination des membres du CCAS ont lieu dans les 2 mois du

renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat. Les administrateurs sont tenus au respect du secret professionnel. Le fonctionnement du CCAS est similaire à celui du Conseil municipal (convocation, quorum, délibérations…). Le budget et les règles de comptabilité obéissent aux mêmes dispositions que pour le budget de la commune.

Les ressources

Les recettes de fonctionnement sont composées des subventions versées par la commune, des dons, des versements effectués par les organismes de sécurité sociale, les CAF, d'une partie du produit des concessions de terrains dans les cimetières, des remboursements des frais liés à l'établissement des dossiers de demande d'aide sociale.

Quelques partenaires

- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- *Le CLIC Reliage : Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique.
- **La Maison Des Solidarités (MDS) est un partenaire privilégié de la commune car elle gère au quotidien beaucoup d'actions susceptibles de faire l'objet de protocole de collaboration, comme :

• La santé : Protection Maternelle et Infantile, planification des naissances, vaccinations obligatoires, formation des assistantes maternelles.
• La prévention spécialisée : envers les jeunes par le biais d'associations spécialisées pour la lutte contre la délinquance (opérations de prévention durant la période des vacances)
• L'insertion : accompagnement du RSA, stages d'insertion, fonds d'aide aux jeunes.
• La gestion des crèches familiales : équipement/gestion des modes de garde de la petite enfance.
• Le maintien à domicile : des personnes âgées et handicapées (auxiliaire de vie, téléalarme, adaptation du logement et portage des repas).

- UNA'DOM : soins et services à domicile.
- AVIMEJ : Médiation et soutien judiciaire.
- AVE : Accompagnement Vers l'Emploi.
- APAPH : Association des Parents et Amis de Personnes Handicapées.
- CPVM : Centre de Prévention du Val Maubuée soutien et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.
- La Mission locale des Boucles de la Marne : Aide les jeunes à construire des réponses adaptées dans les domaines du logement, de la santé, de la mobilité.
- INITIATIVES 77 : Public en recherche d'emploi.
- Cinéma « Le 5 ».
- La boucherie de la gare pour les repas à domicile.
- SI CPRH pour la création et la gestion des établissements pour handicapés (IME de Chelles, foyer de la Dhuys, ESAT…).
- Les prestataires de service pour la téléassistance.

Arlette GUÉRIN
Affaires Scolaires et Sociales

Sandrine CARTADE
Mairie

Transport des personnes isolées

MERCREDI ou VENDREDI, jours de marché

« Merci pour ce que vous avez fait » est le propos unanime de certaines Pomponnaises et certains Pomponnais que l'on croise désormais de nouveau sur le marché de Lagny. Ils n'avaient pas appris à conduire ou leur condition physique ne leur permettait plus ce déplacement hebdomadaire depuis les quartiers de La Pomponnette, du Grimpé, de la Gare ou des Cornouillers. Ravis, ils expliquent avoir retrouvé leurs commerçants ou leurs connaissances et s'inscrivent chaque semaine en mairie pour profiter de ce service convivial et Ô combien socialement important que la municipalité met à leur disposition.

Arlette GUÉRIN
Affaires Scolaires et Sociales

Vive la lecture !

La mise en réseau des catalogues des bibliothèques de Marne-et-Gondoire est en route. À ce jour, les catalogues des bibliothèques de Lagny, Thorigny, Collégien et Rentilly ont été recensés. A terme, cette mise en réseau permettra à un adhérent de la bibliothèque de Pomponne de se renseigner sur la disponibilité d'un ouvrage dans l'une des bibliothèques de Marne-et-Gondoire, élargissant ainsi le choix d'œuvres à emprunter. La bibliothèque « ***Annie et Jean Philbert*** », déjà riche de nombreux ouvrages, tant classiques que nouveaux continuera bien sûr ses propres acquisitions. Cette année, afin de permettre l'installation de nouveaux logiciels et la formation des personnes bénévoles qui vous reçoivent et vous conseillent, la bibliothèque fermera un peu plus longtemps que d'habitude durant les vacances d'été. Mais à la réouverture, les adhérents se verront proposer un nouveau service, puisqu'un poste informatique sera disponible pour les « recherches culturelles » au sein des locaux. L'équipe de bénévoles actuelle est à la recherche, à partir du mois d'octobre, de personnes souhaitant offrir un peu de leur temps à l'accueil des Pomponnais. Si vous êtes intéressés, contactez directement avec Mme Gantois (Tél. 01 64 30 28 67), qui vous renseignera avec son sourire habituel.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

• Lundi de 17 à 19 h • Mercredi de 15 h à 18 h • Samedi de 9 h 30 à 12 h

La bibliothèque sera fermée au public du 14 juillet au 2 août 2011 inclus et les lundis 8, 15, 22 et 29 août.

Marie-Ève SERIZAY
Déléguée à la Culture

Gros caractères !

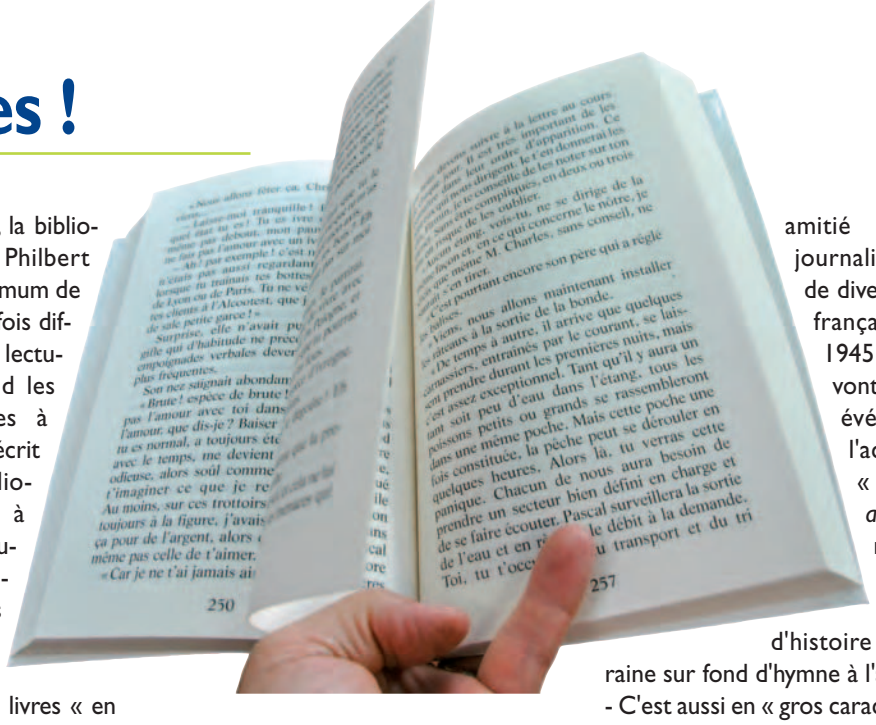

Ouverte à tous les publics, la bibliothèque Annie et Jean Philbert cherche à satisfaire un maximum de Pomponnais. Mais il est parfois difficile de prendre plaisir à la lecture d'un bel ouvrage quand les mots deviennent difficiles à déchiffrer parce que «c'est écrit trop petit ! ». Votre bibliothèque peut participer à redonner le goût de la lecture à ces personnes malvoyantes ou à toutes celles qui apprécient un meilleur confort visuel. Un rayon spécial leur est destiné : les livres « en gros caractères ». Il propose un large choix de titres récents (romans, récits de terroir, policiers, sagas historiques...). Les ouvrages sont spécialement adaptés, souvent imprimés sur papier ivoiré anti-reflets, avec des caractères plus grands et plus encrés. Ils sont reliés selon une technique qui facilite la lecture à plat, plus confortable. Ce rayon compte environ 200 ouvrages et il s'enrichit chaque trimestre. Vous qui lirez ces lignes sans difficulté, parlez-en à ceux qui n'ont plus cette chance. Invitez-les à passer dans nos locaux du 3 allée de Luzancy. Et pour tous, comme chaque mois, découvrez un échantillon de quelques titres récemment acquis :

- Michel CAFFIER, en édition « *gros caractères*», nous fait le récit d'une belle amitié entre cinq journalistes venus de diverses régions françaises. Entre 1945 et 1982, ils vont couvrir les événements de l'actualité. Ces « *Porte-plumes au vent* » racontent avec passion 40 ans d'histoire contemporaine sur fond d'hymne à l'amitié.
- C'est aussi en « gros caractères», écrit par Antonin MALROUX. « *La Grange au foin* » décrit le parcours de Frédéric, un de ces nombreux migrants du Massif Central. Un roman qui restitue de manière très vivante l'atmosphère à la fois chaleureuse et rude du Cercle des Auvergnats de Paris.
- Pour rester dans les romans du terroir, Didier CORNAILLE qui vit dans le Morvan, n'a jamais oublié le Nord dont

il est originaire. Dans « *Le Pays d'où je viens* », il évoque avec tendresse l'errance d'un homme sur les chemins du hasard.
- Mary Higgins CLARK, les passionnés de policiers adorent. Dans son dernier ouvrage, Alexandra Zan s'interroge « *Quand reviendras-tu ?*». Car son petit garçon a disparu dans Central Park. Deux ans après, elle découvre avec effroi qu'elle est soupçonnée d'avoir organisé le kidnapping de l'enfant. Qui donc a intérêt à la faire accuser ?
- Pour préparer les vacances d'été, les dernières acquisitions devraient satisfaire les lecteurs réguliers ou occasionnels : Patrick CAUVIN « *La Nuit de Skyros* », Marc LEVY «*L'étrange voyage de monsieur Daldry* », Romain SARDOU «*América*», John CONNOLLY «*Les Murmures*» etc.
- Et n'oublions pas les plus jeunes lecteurs ! C'est l'enchantement avec toutes les séries des « *Petit Ours Brun* » et « *T'choupi* » généreusement offertes par Marilou, une jeune et déjà fidèle lectrice.

Marie-Christine GANTOIS

Premiers pas, premières pages

L'opération « Premières pages », c'est un album offert aux bébés nés ou adoptés en 2010. Cette initiative trouve ses origines dans un partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Pour celle-ci comme pour le Conseil général, favoriser le développement de la lecture dès le plus jeune âge et encourager les partenariats entre les structures de la petite enfance et les bibliothèques figurent dans leurs missions. À Pomponne, ce partenariat existe depuis plusieurs années déjà entre la bibliothèque municipale, lieu de ressource du livre et de la lecture sur le territoire et les « Farfadets » notre structure d'accueil privilégiée de la petite enfance. Ainsi, les familles ayant reçu un courrier concernant cette opération pourront venir retirer l'ouvrage sur présentation du « bon de retrait » complété le 09 juin 2011 entre 10 h et 12 h à la bibliothèque Annie et Jean Philbert. Les tout-petits pourront y écouter une histoire et voyageront au fil des pages dans les nombreux livres qui leur sont consacrés. Les familles dans l'impossibilité de se rendre à ce rendez-vous auront la possibilité de retirer leur livre dans les mêmes conditions jusqu'au mercredi 29 juin, date limite de l'opération, aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.

Arlette GUÉRIN
Affaires Scolaires et Sociales

Cérémonie de bénédiction
et réouverture de l'église de Pomponne

C'est le samedi 25 juin 2011 à 18 h 30 que Monseigneur Albert-Marie de Monléon, évêque de Meaux, viendra présider la messe de bénédiction de notre église Saint-Pierre Saint-Paul. Cette cérémonie rouvrira officiellement l'église au culte après la période des travaux de rénovation effectués par la Municipalité. Dès la prochaine rentrée, la messe dominicale sera à nouveau célébrée régulièrement à Saint-Pierre Saint-Paul. Les horaires seront communiqués prochainement. Ne manquez pas de venir le 25 juin fêter cet événement qui sera suivi du verre de l'amitié sur le parvis.

Pour l'équipe-relais de Pomponne
J-M. et M-A. DEGEORGES
Tél. 01 64 02 10 71

Plan canicule 2011: signalez-vous en mairie

Durant l'été 2003, la France a subi un phénomène caniculaire inhabituel qui a entraîné de graves conséquences et a démontré la nécessité d'anticiper afin de mieux gérer ce type d'événement exceptionnel. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place un Plan Canicule National. Pour que ce plan soit efficace, il est indispensable de recenser par anticipation les personnes à risque dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. Pour répondre aux besoins et mettre en œuvre ce plan, la municipalité demande aux Pomponnais, dont la santé est fragile, aux personnes isolées et vulnérables, aux personnes âgées et/ou handicapées de se faire connaître auprès de la mairie à fin de recensement. La démarche d'inscription est volontaire, elle peut se faire à la demande de la personne elle-même ou à la demande d'un tiers avec son accord. Ces informations sont collectées dans un registre nominatif*, strictement confidentiel tenu par les services de la mairie, qui permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de canicule.

**inscription facultative, droit d'accès et de rectification des informations.*

Contactez la mairie :
Nathalie Pereira - Affaires Sociales

Précautions à prendre en cas de forte chaleur

- Buvez et continuez à manger
- Ne consommez pas d'alcool
- Rafraîchissez-vous
- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil
- Demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien.
- Surtout si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels
- Demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise
- N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider

Un PLU en révision

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été approuvée à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 avril. Pourquoi réviser le PLU maintenant ?

Un certain nombre de difficultés sont apparues à la suite de la création d'Espaces Boisés Classés (EBC) décidée le 24 septembre 2010, compte tenu des particularités détaillées des emplacements concernés. Et si la création d'EBC peut s'effectuer par une simple modification du PLU, la suppression, voire la réduction d'une emprise couverte par ces EBC relève de la procédure de révision. D'autre part, cette procédure de révision est l'occasion de revoir dans son ensemble le parti retenu par les auteurs du PLU approuvé par délibération du conseil municipal le 24 septembre 2010 afin de l'adapter au projet de la Commune et de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. En vue de favoriser le renouvellement urbain, la qualité architecturale et l'environnement local, il importe que la Commune reprenne ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il apparaît ainsi nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de notre territoire.

Extrait de la délibération :

Les principaux objectifs de la révision sont les suivants :

- la redéfinition de l'affectation des sols et l'organisation de l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune avec, notamment, la refonte des règles applicables au secteur « du Grimpé » pour permettre la réalisation de l'opération Cœur urbain, mise à l'étude par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire

- l'intégration de dispositions particulières permettant d'assurer la compatibilité du PLU avec les orientations qui vont figurer au SCoT de Marne Brosse et Gondoire en cours d'achèvement en application de la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II »

- l'amélioration de la délimitation précise des Espaces Boisés Classés de manière à mieux prendre en compte les caractéristiques spécifiques des lieux concernés.

Trois ans de gestion communale, l'heure d'un premier bilan !

Trois ans après notre élection nous avons souhaité vous exposer, en toute transparence, le bilan des actions menées par notre équipe depuis mars 2008. Dans ce dossier, nous faisons l'inventaire de nos actions et réalisations. Certes, il reste beaucoup à faire et un mandat n'y suffira pas mais en regardant derrière nous, nous pouvons mesurer le chemin accompli. Pour tenir nos engagements, nous ne ménageons pas nos efforts aux côtés des services municipaux et nous continuerons à consacrer d'ici 2014 notre énergie et notre temps à la bonne gestion et à la défense de la Commune ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des Pomponnaises et des Pomponnais.

> « Entretenir et rénover le patrimoine de notre Commune pour que chaque Pomponnais s'y sente bien »

Travaux

Dès 2008, le contrat d'entretien de la voirie a été renégocié avec une amélioration sensible de la qualité et du coût des prestations. En complément des interventions de notre concessionnaire, la saleuse que nous avons acquise en 2009 a permis à nos services techniques de faire face aux situations d'urgence en période hivernale. Certaines de nos routes nécessitent cependant des travaux plus importants qu'un simple entretien. C'est pourquoi nous avons d'ores et déjà inscrit au budget 2011 les études pour engager un contrat triennal de voirie avec le Conseil général.

La rénovation complète de l'éclairage public reste hors de portée financière mais celui-ci fait l'objet d'un entretien régulier. Les lampadaires les plus vétustes sont progressivement remplacés et les premiers travaux d'enfouissement des réseaux ont été inscrits au budget 2011 dans le cadre du projet de requalification de la RD334.

Dans le cadre du contrat régional signé en 2005 en compensation du passage du TGV-Est, seule l'extension du Centre de Loisirs avait été réalisée avant 2008. Les trois opérations restantes seront achevées avant l'échéance du contrat cet été. Nous les avons conduites en priorité car c'était la condition *sine qua non* pour bénéficier des subventions promises (70% du coût des travaux) :

- Le restaurant scolaire dont la capacité a été accrue de 40% a ouvert ses portes à la rentrée de janvier. Coût total de l'opération environ 590 000 €
- Les travaux de l'église sont achevés. La réouverture au culte aura lieu officiellement le 25 juin prochain. Coût des travaux : 526 000 € (hors fouilles archéologiques).

- La mairie réhabilitée accueillera le public dans ses nouveaux locaux dès septembre de cette année.
  Coût total : environ 740 000 €

Ces chantiers achevés, nous allons désormais concentrer l'essentiel de nos moyens et de notre énergie aux grands travaux de voirie annoncés dans notre programme :

- La sécurisation de la rue du Bouillon aux abords de l'école. Ce chantier est en attente du retour du dossier de subvention.
- La requalification de la RD334 qui consiste à rénover la chaussée en la rétrécissant et en supprimant notamment les chicanes (Conseil général), à aménager le trottoir sud en réalisant une piste cyclable (Marne-et-Gondoire) et à rénover l'éclairage public en enfouissant les réseaux (M&G et Pomponne). Les premiers coups de pioche de la 1ère phase (tronçon pont en X - mairie) devraient être donnés en mars 2012.
- La mise en sécurité de la rue Berthelot pour limiter la vitesse et le trafic et y rétablir un stationnement normal. Ces travaux seront réalisés en 2011.

Au-delà de ces grands projets, des programmes de maintenance des bâtiments communaux ont été systématiquement engagés pour en assurer la pérennité. À lui seul, le groupe scolaire mobilise bien sûr des ressources importantes (chauffage, sols, toitures, peintures) mais 2011 verra aussi le début d'un programme pluriannuel de réhabilitation des salles communales.

- Achat d'une saleuse
- Agrandissement du restaurant scolaire

Affaires Scolaires et Sociales

« Offrir aux équipes pédagogiques de bonnes conditions matérielles pour un enseignement de qualité. Favoriser le lien social et intergénérationnel et être à l'écoute des plus démunis »

Le chemin parcouru en trois ans est très encourageant. Dans le domaine des **Affaires scolaires**, citons :

- L'agrandissement et la rénovation du restaurant scolaire.
- Le soutien financier important aux projets pédagogiques comme les classes de découvertes.
- L'aide à l'étude surveillée par une augmentation du taux d'encadrement des élèves.
- L'augmentation significative de la subvention communale pour réduire les frais de transport des collégiens et des lycéens.
- La remise d'un dictionnaire à chaque élève des grandes sections de maternelle et de CM2.
- L'installation d'un préau couvert dans la cour de l'école élémentaire.

Sans oublier les achats annuels de mobilier et de matériel nécessaires au fonctionnement des deux écoles ainsi que l'entretien régulier des locaux.

Pour le **volet social** mentionnons :

- Une nouvelle grille du quotient familial plus favorable aux familles.
- Nouveaux services : les familles et les seniors (transport des personnes isolées, ciné-seniors, permanence juridique gratuite).
- La mise en place d'une politique de prévention des impayés avec le Trésor Public.
- Au Centre de Loisirs, le financement de formations et le recrutement d'un nouveau directeur.
- Un retour à la subvention communale accordée au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), la signature d'une convention portant sur les tarifs hors commune de restauration scolaire avec la ville de Thorigny.
- La signature d'une nouvelle convention avec UNA'DOM.

- Création d'un préau dans la cour d'école
- Un dictionnaire offert aux enfants de fin de cycle

Environnement développement durable

- *Entretien régulier des arbres en bord de route*
- *Camouflage pictural des locaux électriques*
- *Création de l'AMAP*

« De nouveaux contrats et des actions innovantes pour améliorer notre cadre de vie »

Entretien des espaces verts

- La renégociation des contrats, avec une baisse du coût total, nous a permis de sous-traiter la tonte des stades des Arcades et des Cornouillers et de la clairière des Cornouillers.
- Une nouvelle gestion du fleurissement au profit d'espaces engazonnés ou plantés d'arbustes a été mise en place pour limiter l'arrosage et le désherbage. La mairie et le cimetière, sont désormais fleuris au printemps et à l'automne. Pour embellir le cœur du village, des rosiers ont été plantés en avril 2011, rue de Paris.

Nettoyage des rues

Le nouveau contrat d'entretien de la voirie inclut désormais un balayage mécanisé et un lavage accompagné. Trois rues supplémentaires dans le quartier de la Pomponnette y ont été ajoutées.

Élagage

Le contrat d'entretien des arbres (émondage, taille en rideau) a également été revu. Nous procédons à la mise en sécurité régulière des voies publiques par abattage et désouchage de spécimens à risque.

Développement durable

- Mise en place du compostage domestique sur la commune en juin 2009 avec le SIETREM et Jardinot.
- Ouverture de la quatrième Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de la Clé du Sol en juillet 2010.
- Mise en place du tri sélectif papier, piles et cartouches d'encre et de toner à la mairie, à l'école maternelle et au centre de loisirs avec le SIETREM.
- Mise en place du bio à la cantine. **1**. un plat bio par semaine, en janvier 2010. **2**. deux repas bio par mois, pour l'année scolaire en cours. **3**. un repas bio par semaine devrait être mise en place à la rentrée.
- Économies d'énergie : à la suite du diagnostic réalisé en avril 2011, la 1re phase devrait porter sur le groupe scolaire et la 2de sur la mairie et les salles municipales, l'objectif étant de diminuer de 30 à 40 % notre consommation d'énergie.
- Création d'un Vide-Jardin basé sur l'échange des plantes, de graines, d'outils de jardinage, etc. avec des informations sur les techniques d'éco-jardinage avec « Le Jardinot » et « Alliance Terre Vie ».
- Mesure des champs électromagnétiques à proximité de l'antenne Bouygues Telecom en 2009. Nouvelle mesure prévue cet été.
- Restructuration des jardins potagers en bordure de Marne et mise à disposition du centre de loisirs d'une parcelle afin de sensibiliser les enfants à l'éco-jardinage avec « Le Jardinot ».
- Participation à la Fête de la Marne via le village environnemental avec en 2010 une exposition sur les crues (en collaboration avec la SPHP et le musée du Pays du Der).

Actions menées en partenariat avec diverses entités

- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) sous la présidence de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire afin de préserver un équilibre entre les espaces urbanisés et les espaces naturels.
- Collaboration active avec la Région notamment l'Agence des Espaces Verts (AEV) et le département (Conseil général 77) pour la préservation et l'entretien des espaces naturels et des voiries.

Autres actions

- Renumérotation des rues présentant des manques ou des incohérences.
- Lutte contre les chenilles processionnaires du chêne avec un 1er traitement des zones touchées en 2010 et un 2d en 2011 avec l'ADSEP.
- Lutte contre les sangliers qui, du fait de leur nombre, présentent un risque pour la population et les propriétés avec la Louveterie.
- Réalisation de fresques sur les transformateurs ErDF (1 réalisation à la Pomponnette en 2010, 2 autres prévues aux Cornouillers en 2011).

FINANCES

« La bonne équation : une maîtrise des charges pour accroître notre capacité d'investissement sans avoir à augmenter la pression fiscale »

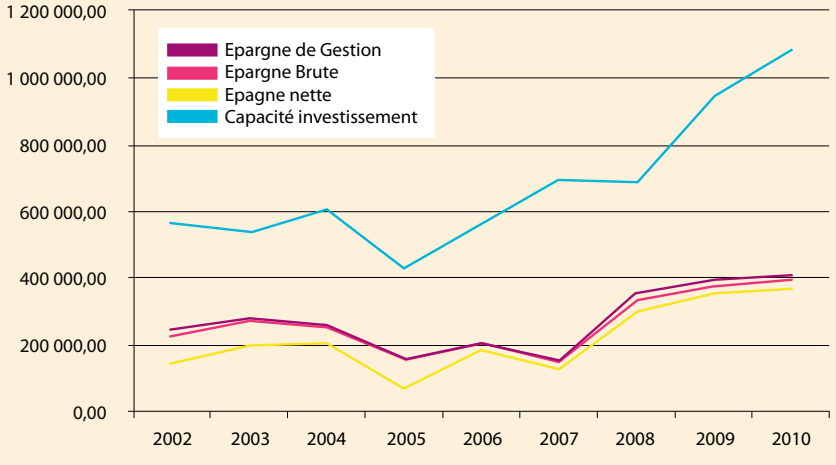

Depuis 2007, nos charges de fonctionnement ont diminué de 6% soit plus de 10% en euros constants et, parallèlement, nos dépenses d'investissement ont augmenté de 22%. L'épargne de gestion ainsi dégagée nous permet de financer les intérêts de la dette à hauteur 11 200 € par an. Une fois payé le remboursement en capital de la dette, il nous restait fin 2010 une épargne nette de 370 000 €, en augmentation de 187% par rapport à l'exercice 2007.
Nous avons donc accru notre capacité d'investissement de façon significative tout en maintenant les taux d'imposition communaux à leur niveau antérieur. Fin 2010, le taux d'endettement de la commune (montant de la dette au 31/12 par rapport aux recettes de fonctionnement) est également en diminution depuis 2008 et s'établit à un niveau très faible, 12% par rapport à la moyenne nationale des communes comparables (82%).
Ces résultats nous permettent d'envisager sereinement l'avenir et en particulier les travaux d'investissement importants que vont nécessiter la voirie et l'éclairage public en 2012.

« Une police de proximité, un élément essentiel pour la sécurité des personnes et des biens »

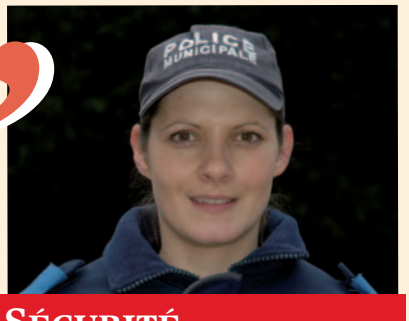

SÉCURITÉ

Le poste d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) créé en 2008 ne correspondant pas à nos besoins et notre projet de police intercommunale n'ayant pas reçu l'écho escompté, nous avons recruté une policière municipale fin 2010. Ce recrutement vient en complément de l'agent municipal chargé d'assurer la sécurité aux abords de l'école. Très présente sur le terrain, elle assure des missions de surveillance et veille à la sécurité des biens et des personnes et au respect des arrêtés municipaux. Elle intervient également en appui de la police nationale lors des contrôles routiers et des constatations de crimes et délits.
A court terme, une de ses missions prioritaires consiste à rétablir l'ordre en matière de stationnement dans le quartier de la gare. Après une phase de mise aux normes de la signalisation et un travail de sensibilisation des contrevenants, l'heure est désormais à la répression. La tâche est lourde - plus de 300 PV distribués en deux mois - mais elle commence à porter ses fruits. La même politique sera appliquée sur les autres secteurs à risque de la ville (rue Berthelot, école) lorsque les travaux de mise en sécurité et de remise aux normes seront achevés.
Une réunion d'information des personnes âgées face aux risques d'agression et d'arnaque a été organisée. La création d'une allée piétonne et la rénovation de l'éclairage à la Pomponnette a permis de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus de la Renaissance. De même la piste cyclable qui sera aménagée le long de la rue du Général Leclerc concrétisera la poursuite de notre politique de liaisons douces. Enfin, pour faire face à l'éventualité d'un risque majeur (inondation, accident ferroviaire ou routier, chute de neige massive...), un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours d'achèvement.

URBANISME

> Conserver à notre Commune son cadre de vie tout en accompagnant le développement du centre urbain

L'espace urbain de Pomponne change, c'est une évidence et ce changement a tendance à s'accélérer depuis 2008. Les deux programmes immobiliers « Promogim » engagés sous la mandature précédente rue du Général Leclerc et rue de Marne font désormais partie de notre paysage urbain. La résidence « les bois de Marne » est en cours de réalisation à l'entrée ouest de la Commune (112 logements sociaux dont 40 en accession à la propriété).

D'autres programmes sont en gestation. Parmi les plus importants, citons :

- Le projet Métin - quai Gaudineau - qui prévoit 203 appartements dont 40 logements sociaux et 80 pour les seniors. Le permis de construire est en cours d'instruction.
- Le projet dit du « Grimpé », situé entre la rue du Général Leclerc et la rue de Chênes, dont l'étude va démarrer dans le cadre des sites d'impulsion du «Cœur urbain» de Marne-et-Gondoire.

Enfin d'autres projets, moins importants, nous sont annoncés en secteur diffus en fonction des mutations et de la mise sur le marché des terrains constructibles.

Cet accroissement rapide du nombre de logements va au delà de l'objectif de 1% par an que nous avons fixé dans notre Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lors de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2008.

Il résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- La forte pression foncière exercée par les promoteurs qui, avec la reprise et face à la pénurie de terrains, sont à l'affût de la moindre parcelle constructible.
- La volonté de certains propriétaires de valoriser au mieux leur patrimoine foncier en le lotissant ou en le cédant parfois sans se soucier du devenir de leur ancien environnement.
- La forte incitation de l'Etat qui, au travers de la loi Grenelle II et du nouveau code de l'urbanisme, encourage fortement la densification des zones urbanisées pour combler le déficit de logements.

Cette situation n'est pas propre à notre Commune mais existe dans l'ensemble des villes de notre secteur et plus particulièrement en Ile-de-France.

Pour faire face à cet emballement foncier la seule arme dont nous disposons est le PLU que nous allons réviser dans les mois qui viennent. Ce moyen est malheureusement limité et doit de toute façon s'inscrire dans le cadre légal des documents supra communaux. Face aux promoteurs privés, notre commune n'a pas les moyens de préempter les biens en mutation ou de procéder à des acquisitions de terrains pour constituer des réserves foncières. Dans certains cas comme "le Grimpé", la clé réside dans l'intercommunalité qui assurera le portage foncier au travers de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France. Une aide précieuse est également apportée par les services d'urbanismes de Marne-et-Gondoire. Ces compétences non négligeables viennent s'ajouter à celles de notre propre service pour nous permettre de négocier au mieux avec les différents opérateurs immobiliers.

> Mener à bien des projets d'envergure grâce à l'intercommunalité

INTERCOMMUNALITÉ

Pomponne a pu bénéficier ou va bénéficier de la réalisation de projets importants par son appartenance à la Communauté d'Agglomération tels que : la rénovation des bords de Marne effectués en 2009, les travaux du pôle Gare engagés la même année, le centre aquatique ouvert depuis juin 2008 et dont profitent en particulier les enfants de l'école. Ces réalisations n'auraient pas pu être menées à bien en dehors du cadre de la Communauté d'Agglomération. Cette année deux nouveaux projets à caractère culturel vont s'ajouter à cette liste : le premier est la mise en réseau des bibliothèques et des médiathèques. Les usagers pourront bientôt consulter en ligne les fonds des établissements du territoire grâce à la création d'un catalogue commun. Le second concerne «Musique en Marne-et-Gondoire » qui vise à développer le rayonnement culturel sur l'ensemble de nos communes passant en particulier par la mise en commun des compétences et des moyens du conservatoire de Lagny et des écoles de musique (Chanteloup, Collégien, Conches, Saint-Thibault et Thorigny-Pomponne).

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

CULTURE

> « Favoriser et soutenir les actions à vocation culturelle et artistique »

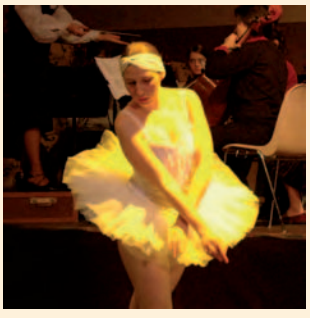

Depuis 2008, la bibliothèque municipale de Pomponne, devenue médiathèque « Annie et Jean Philbert », est tout d'abord passée à l'ère de l'informatique et va faire désormais partie du réseau des bibliothèques de Marne-et-Gondoire. Ce chemin considérable parcouru a pu l'être en grande partie grâce au travail des bénévoles. Le renforcement de notre partenariat avec l'école de musique de Thorigny-Pomponne favorise depuis 3 ans la pratique instrumentale grâce à l'application d'une tarification sociale. Dès la rentrée, la nouvelle organisation de l'enseignement musical au sein de Marne-et-Gondoire va permettre aux Pomponnais d'avoir un choix d'instruments encore plus large sans incidence financière. Depuis deux ans, de nombreux événements culturels sont proposés aux habitants de la commune et continueront de l'être : pièces de théâtre, concerts, exposition de peinture et de sculpture… Depuis le début de l'année, la politique culturelle est spécifiquement prise en charge par une conseillère déléguée.

> « Être à l'écoute des Pomponnais pour mieux communiquer en toute transparence sur nos décisions »

COMMUNICATION

Être à l'écoute des Pomponnais pour mieux communiquer en toute transparence sur nos décisions était un engagement essentiel pris lors de notre campagne 2008. Une première étape a été mise en œuvre dès notre arrivée par la tenue régulière de réunions de quartier. Nous en sommes à la 3ème édition depuis 2008 et nous poursuivrons ces rencontres chaque année. La redynamisation du site Internet faisait aussi partie de nos objectifs. Nous mettons actuellement le site à jour en moyenne deux fois par semaine. Vous pouvez y trouver de nombreux renseignements utiles ainsi que l'actualité de notre commune en temps réel. Nous réfléchissons à une nouvelle interface plus conviviale et à des services en ligne permettant de faciliter les démarches et les formalités des administrés. Une borne internet sera mise à disposition du public dans le nouveau hall d'accueil de la mairie. Avec ses trois éditions annuelles et les "flash" événementiels, la nouvelle formule du Vivre Pomponne est unanimement appréciée.

Animations, Sports, Loisirs, Vie associative

> « Assurer une dynamique et renforcer le lien social par le développement d'activités sportives et de loisirs. »

Les animations, les sports, les loisirs et la vie associative contribuent sans aucun doute à la qualité de vie à Pomponne. Quel est alors le chemin parcouru depuis maintenant trois années ? Les associations ont été pleinement au cœur de notre programme et une attention toute particulière a été portée à leur bon fonctionnement : 22 conventions ont été signées, la politique municipale de subvention a été publiée dans une note d'information, le dossier de demande de subvention a été allégé et adapté aux besoins, des informations sont régulièrement diffusées dans le cadre d'un partage des bonnes pratiques ou d'évolutions réglementaires. Depuis notre élection, nous avons soutenu la création de 3 nouvelles associations.

Côté infrastructures nouvelles, un petit terrain de football a vu le jour à proximité de son grand frère des Cornouillers. Sur le stade des Arcades, un terrain multisports et un skatepark sont opérationnels depuis le printemps. Une « cabane champignon » est venue compléter les jeux collectifs du centre de loisirs.

Côté grand entretien, le stade de football vient d'être décompacté avec un apport conséquent de schiste. Le terrain de l'école a retrouvé un cadre d'utilisation pour les jeunes enfants et le sol amortissant de la structure à grimper du Centre de Loisirs a été régénéré. Le coût de tous ces travaux a été de 140 000 €.

Pour les animations, comme si le calendrier n'était déjà pas suffisamment riche avec une animation pratiquement tous les week-ends en moyenne, deux nouveaux rendez-vous sont devenus aujourd'hui des incontournables : un bal carnaval est proposé annuellement aux enfants le vendredi après l'école avec un programme de circonstance et une soirée des jeunes clôture la fin de l'année dans une ambiance high-tech au niveau du son et des lumières. Les grandes classiques comme la fête de Pomponne, le repas des anciens, l'arbre de Noël… sont conçues pour capter un public toujours plus nombreux même si l'on constate cette année un certain désintérêt pour la fête de Pomponne (cf page 20). Le marathon de Marne-et-Gondoire illustre bien le résultat de l'action municipale avec une place régulière sur le podium challenge "animation" intercommunal et la montée en puissance d'équipes pomponnaises. Le bilan des 3 années est très satisfaisant notamment en comparant la qualité, la fréquentation et le coût des animations.

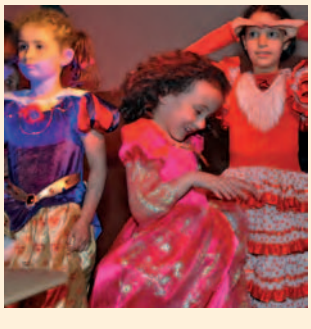

- *Repas des anciens*
- *Concerts pour les jeunes*
- *Bal carnaval pour les enfants*

- *Création du city stade*
- *Création d'un terrain de foot aux Cornouillers*
- *Implantation d'un jeu d'extérieur pour les enfants*

A l'heure où nous rédigeons ce bilan nous avons tout naturellement une pensée pour Marie-Christine GUILLAUME. A la tête de notre équipe pendant ces trois années, elle a participé à la réalisation de tous ces projets avec le même souci du bien-être et du bien vivre des Pomponnais. Ces quelques lignes lui sont dédiées car ce bilan est aussi le sien.

D.R.

D.R.

Prouesse

Un vrai cirque ces classes de découvertes !

Les élèves de CP et CP/CE1 de Madame Lemant et de Monsieur Coulamy ont pu connaître à la fois la vie de château et la vie du cirque lors de leur classe de découverte à Brannay dans l'Yonne, la semaine du 28 mars au 1er avril. Les enfants ont fait des prouesses dans les diverses activités et disciplines qui leur étaient proposées : trapèze, jonglerie, boule, fil, rouleau, acrobatie ou encore la discipline reine, l'art d'être clown. Ils ont pu également pratiquer l'équitation et la voltige sur les poneys mis à leur disposition dans le parc du château. Par leur travail et les progrès réalisés en très peu de temps, ils ont réussi à nous présenter, en fin de séjour, un magnifique spectacle qui a émerveillé petits et grands. Ils garderont de cette expérience de vie en collectivité de nombreux et agréables souvenirs.

Pour l'équipe pédagogique,
Stéphanie LEMANT

Course

Cross scolaire du 8 avril

Chaque année avant les vacances de Pâques, les élèves de l'école élémentaire se retrouvent au stade des Cornouillers pour participer au traditionnel cross scolaire. C'est l'occasion pour certains de mesurer leur performance, pour d'autres de se dépasser. Une remise de médailles et un goûter clôturent agréablement cet après-midi sportif.

Animation

Kermesse des écoles

La télévision sera le thème générique de la kermesse des écoles qui se tiendra Le samedi 25 juin aux Cornouillers. Les réjouissances débuteront à 10 h 00. Tout sera prévu pour que chacun puisse boire et se restaurer sur place. Comme d'habitude, entre les spectacles assurés par les élèves, les stands seront là pour vous accueillir et récolter un peu d'argent collecté par le Comité de la Fête des écoles qui le répartira ensuite au prorata du nombre d'élèves. Un moment sympathique pour une bonne cause : réservez votre journée.

Bal Carnaval = bonheur des enfants

Plus de 230 enfants sont venus faire la fête le vendredi 1er avril dans la salle Simon Arnauld. Les rouleaux de serpentins ne sont pas restés longtemps dans leur emballage et ils ont contribué, comme les chichis, l'atelier maquillage et la buvette, à la très bonne ambiance de cette manifestation. L'édition 2011 du bal carnaval a été surtout marquée par une animation à la hauteur de l'événement : défilé des extra-terrestres, spatial Quizz, battle de danse, karaoké interplanétaire… Sans oublier la mascotte « Teddy ». Les petits comme les grands se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

Hervé GUISE
Animation Sports et Loisirs

Un beau tableau pour la chasse aux œufs

Malgré les vacances scolaires, beaucoup d'enfants ont participé à la traditionnelle « chasse aux œufs » organisée par la municipalité, avec le concours du Comité des Fêtes, le dimanche de Pâques. La présence de chenilles processionnaires dans les quelques chênes de la clairière nous a amené à déplacer le lieu de cette chasse de l'autre côté du stade de football. Les petits et les grands avaient chacun leur zone d'action avec des particularités adaptées à leur âge. Des jeux ont permis aussi d'enrichir la récolte avec quelques œufs supplémentaires et les enfants ont eu la gentillesse de remettre de beaux dessins coloriés. En résumé, les poules ont bien travaillé et les œufs en chocolat étaient bons.

Des extraterrestres pomponnais !

Le vaisseau spatial de Pomponne, précédé des Comètes (c'est le vrai nom des majorettes de Pomponne et c'était totalement de circonstance), s'est invité au défilé dans les rues de Lagny-sur-Marne à l'occasion du Carnaval 2011. Ce vaisseau était escorté par des personnages étranges avec des habits argentés qui leur ont permis d'éviter le temps gris et pluvieux et cela s'est encore vérifié le samedi 2 avril ! Autre particularité, ils se nourrissent de confettis qu'ils aiment distribuer à la volée. Consommation = 120 kg pour 2 heures !

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai à 11 h 00, la cérémonie officielle de commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie a eu lieu devant le monument aux morts du cimetière de Pomponne. Roland Harlé, maire de Pomponne, a lu le message adressé par Monsieur Gérard Longuet, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants en présence d'anciens combattants, des directrices des écoles, d'élus et de quelques Pomponnais venus assister à la cérémonie.

La fête de Pomponne : ça vous intéresse ?

Le week-end des 14 et 15 mai, c'était la fête à Pomponne avec plusieurs animations. Samedi soir, Johnny Junior, le sosie vocal de Johnny Hallyday, est venu allumer le feu dans la salle Simon Arnauld. Dimanche après-midi, deux concerts étaient proposés plutôt en direction des jeunes avec deux groupes talentueux, « Quinte Flush » et les « Broken Candys ». Un manège permettait également aux petits de tester différents véhicules et un goûter était offert à tous les Pomponnais. Toutes ces prestations (gratuites) étaient de qualité mais le public n'a pas été au rendez-vous surtout le dimanche. A croire que la fête de Pomponne n'est pas une animation attendue des Pomponnais ? Votre avis intéresse la commission Animation (mairie@pomponne.org) car la faible participation des Pomponnais en regard de la dépense réalisée nous pousse à nous interroger quant à la reconduction de cette animation en 2012.

Vous avez aimé Arts'Expo 2010 ? Vous adorerez Arts' Expo 2011 !

En octobre dernier, sept artistes pomponnais nous ont fait le plaisir d'exposer leurs peintures et leurs sculptures durant quelques jours dans une salle municipale. Environ 200 personnes ont ainsi pu admirer les œuvres de leurs concitoyens. Devant ce succès, nous préparons une nouvelle exposition pour l'automne 2011. Si vous souhaitez participer à nouveau ou pour la première fois à l'exposition de vos œuvres, merci de prendre contact dès maintenant avec la mairie, qui transmettra vos propositions à Marie-Eve Serizay, déléguée à la Culture.

Artistes et amateurs pomponnais, n'oubliez pas les 11, 12 et 13 novembre 2011, ce nouveau rendez-vous d'Arts'Expo est pour vous !

City stade et Skatepark inaugurés le 14 mai

Samedi 14 mai, le terrain multisports, appelé plus couramment « City stade », et le skatepark des Arcades étaient inaugurés par Roland Harlé, maire de Pomponne en présence de Yves Albarello, Député-Maire de Claye Souilly, de Hervé Guise, adjoint au maire en charge de l'Animation, des Sports et des Loisirs, de représentants d'associations et d'élus. Ces nouveaux équipements sportifs mis à la disposition des Pomponnais ont été financés à 40 % sur fonds propres communaux, les 60 % restants ont été subventionnés pour partie par l'enveloppe parlementaire et le reste par la Dotation Globale d'Equipement.
Le budget total s'élève à 75.000 euros.

Hervé GUISE

Une course nature en 2012 ?

Le 1er mai, quelques amateurs de running se sont donnés rendez-vous pour tester le parcours d'une possible " course nature " dont la première édition aurait lieu en mai 2012. Le circuit de 16 km a été vraiment apprécié, surtout avec le beau temps comme compagnon de route. Et puis, quelle excellente préparation pour le marathon de Marne-et-Gondoire ! A bientôt pour plus de précisions.

Calendrier des Manifestations

Mercredi 13	Feux d'artifice intercommunal – Pont Maunoury	**Juillet**
Dimanche 07	Exposition de voitures et motos anciennes – Parking mairie	**Août**
Samedi 10	Forum des associations – Salle Simon Arnauld (3+4)	
Samedi 17	Journées du Patrimoine – (lieux à préciser)	
Dimanche 18	Journées du Patrimoine – (lieux à préciser)	
Dimanche 18	Pèlerinage de Sainte Véronique	**Septembre**
Week-end 25/26	Fête de l'Amicale des Retraités – Salle Simon Arnauld (3+4)	
Septembre	Soirée des Virades de l'Espoir (à préciser)	
Dimanche 25	L'étoile des Virades de l'Espoir	
Week-end 1er et 2	Exposition de l'Amicale des Retraités – Salle Simon Arnauld (3+4)	
Dimanche 2	Exposition de voitures et motos anciennes – Parking mairie	
Dimanche 9	Troc et Puces et Vide jardin – Stade des Arcades (réservation)	**Octobre**
Dimanche 9	Stage Bugeï – Salle Simon Arnauld (4) – (inscription)	
Samedi 29	Bal Country – Salle Simon Arnauld (3+4)	
Samedi 5	LOTO des associations USP – Salle Simon Arnauld (3+4) (à confirmer)	
Vendredi 11	Cérémonie commémorative – Cimetière	**Novembre**
Vendredi 11 au dimanche 13	Exposition Peinture et sculpture "Arts'Expo 2011" Salle Simon Arnauld de Pomponne (Salle N° 4)	

Vide-grenier + vide-jardin = 2 fois plus de bonnes affaires

Pour la 2ème fois, le vide-grenier s'est tenu au stade des Arcades avec quelques améliorations apportées par le Comité des fêtes et la municipalité. Le succès rencontré ce dimanche 10 avril, avec la complicité de la météo, montre que l'endroit convient bien et que chacun trouve ses nouveaux repères. Encore quelques réglages et nous pourrons nous demander pourquoi ce site n'a pas été retenu plus tôt. Du côté des affaires, le vide-grenier et le vide-jardin ont fait beaucoup d'heureux, chez les vendeurs, les troqueurs. L'objectif est donc atteint !

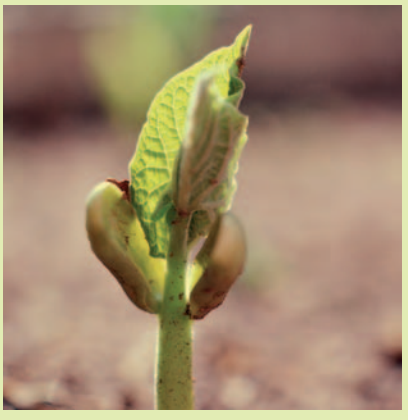

Le vide-jardin fait le plein !

Les membres de l'association le Jardinot qui tenaient le stand du vide-jardin en même temps que le vide-grenier sont très satisfaits de cette journée. En effet, beaucoup de personnes sont venues sur le stand prendre des conseils mais aussi des semis et des plantes. Plusieurs jardiniers en herbe ont proposé de préparer des boutures en vue de futurs échanges pour le vide-grenier d'octobre. À vos plants !

Les conseils trimestriels d'EDD

illustration Patrick BONNAT

Déplacements

D.R.

Le litre d'essence est à plus de 1,50 € et il n'y a aucune raison pour que son prix baisse ! Que pouvons-nous faire ? Faute de pouvoir faire baisser le prix du baril de pétrole ou les taxes, nous pouvons agir chacun à notre niveau pour moins consommer :

- **En adoptant un mode de conduite économique** : choisir le bon rapport de vitesse, adopter une conduite souple et sans excès sur l'accélérateur, ne pas charger le véhicule - en particulier éviter de transporter des objets sur le toit ou de laisser la galerie.
- **En laissant la voiture au parking** : privilégier la marche à pied, le vélo ou les transports en commun à chaque fois que c'est possible.
- **En pratiquant le covoiturage** : c'est une pratique maintenant très courante et très bien organisée. Il existe de nombreux sites Internet dédiés qui sont très sérieux. En proposant, pour les courtes distances (courses en ville par ex.) à vos voisins de vous grouper pour pratiquer le covoiturage de proximité.
- Si vous envisagez de changer de véhicule, **pensez au véhicule Hybride**. C'est la solution de transition la plus acceptable pour l'instant en attendant… le futur véhicule électrique qui sera doté d'une véritable autonomie de conduite avec des batteries miniatures (science-fiction ?).

Le patrimoine de Pomponne reprend des couleurs

Une vieille dame de plus de sept cents ans, très connue de notre commune vient de subir une cure de rajeunissement. D'ici quelques jours, elle sera en mesure d'ouvrir, de recevoir et d'accueillir en sa demeure, toute une population impatiente de la retrouver. De qui s'agit-il ?… Mais de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, bien sûr. Elle vous attend, parée de ses plus belles dalles aux nuances gris argenté disposées de chaque côté de l'allée centrale. Elle vous offrira également une nef resplendissante avec une pointe corail due à ses magnifiques tomettes. Le narthex* sous lequel reposaient, il y a quelques semaines encore, des Seigneurs de Pomponne, sera lui-même anobli au contact de ces mêmes tomettes. Plus aucune ride, plus de fils argentés ondulants le long des colonnes ; notre grande dame a fait peau neuve. Encore un peu de patience et c'est avec un plaisir partagé que nous pourrons à nouveau admirer cet édifice au cours d'une prochaine messe célébrée le samedi 25 juin à 18h30 par Monseigneur Albert-Marie de Monléon, évèque de Meaux. Pour toute cette beauté retrouvée, nous pouvons remercier la municipalité qui a su remettre en valeur le patrimoine de la Commune.

Une autre bonne nouvelle ! Nous reprendrons notre traditionnelle cérémonie le dimanche 18 septembre, journée du Patrimoine avec le Pèlerinage à Sainte-Véronique, après la messe qui sera célébrée à 11 h 00 en l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul de Pomponne. L'après-midi de ce dimanche, une visite guidée de l'Eglise aura lieu de 15 h 00 à 18 h 00.

Betty MACHARD
Société du Patrimoine et d'Histoire de Pomponne

**Le narthex est l'entrée de l'église, un espace intermédiaire avant d'accéder à la nef (intérieur)*

Le don de sang, il ne suffit pas d'y penser, il faut donner !

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de la Région de Lagny vous informe qu'une collecte de sang aura lieu

le SAMEDI 16 JUILLET (de 9 H à 16 H)

- salle Le Totem à Lagny (6 avenue André Malraux - direction Collège des 4 Arpents - Hauts de Lagny)

Connaissez-vous Jardinot ?

2ème Partie

Le comité local Jardinot de Thorigny compte 140 membres. Ses locaux d'activité sont situés au 55 quai de Marne à Thorigny, tél : 01 64 26 50 73 (Répondeur). Notre comité assure la distribution des fournitures à nos adhérents plusieurs fois par an. Il participe également aux manifestations en relation avec la nature et l'environnement. Nous avons contribué à la mise en place du compostage sur les communes de Pomponne et de Thorigny. Nous proposons une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés dans la pratique du jardinage et du compostage.

Notre comité met à la disposition de ses adhérents sur réservation moyennant une petite contribution financière, un broyeur et un scarificateur thermiques. Deux de nos adhérents animent un jardin pédagogique à Coubron qui accueille les enfants des écoles primaires de Montfermeil. Notre comité local recherche des terrains (parcelles de jardins) pour ses adhérents.

Pomponne Mon Avenir

Déplacement et Urbanisme ! L'équation impossible

Notre secteur a subi en 20 ans une expansion rapide de son urbanisation, en lien avec Marne-la-Vallée. Avec peu d'effet sur notre quotidien ces dernières années, nous vivons désormais dans nos déplacements, les retombées de cette urbanisation forcée, sur des infrastructures fondamentalement inchangées. Axes routiers régulièrement saturés et bouchés, trains bondés, stationnement impossible... sont le lot quotidien des habitants. Et pour les Pomponnais, le pont en X est devenu la bête noire qui nous fait perdre des milliers d'heures de vie ou de travail. Et cela devrait perdurer, voire s'amplifier compte tenu des programmes actuellement prévus ou déjà lancés. Ainsi à Pomponne quai Gaudineau, comment imaginer sans crainte, la construction de plusieurs centaines de logements avec pour seul accès, cette voie en impasse ? Imaginons les dizaines de véhicules qui viendront grossir le flot sur le RD 334, le pont en X ou le pont de Marne ? Sur le Grimpé, c'est un projet de construction de même importance qui débouchera rue des Chênes ou avenue du général Leclerc. A l'entrée de Pomponne, le programme de 112 logements va induire de nouveaux déplacements domicile-travail, aggravant la situation du stationnement autour de la gare. Développer le logement est un impératif non contestable. Mais penser que les transports en commun ou les modes doux (marche à pied, vélo) vont résoudre les problèmes, est proprement illusoire. La bonne équation doit conjuguer urbanisme et déplacements. Sans cela, on fonce dans le mur. Améliorer les transports en commun ou les infrastructures ou les deux ! La question est posée. Remettre en cause l'importance des programmes d'urbanisation situés dans des zones inadaptées, c'est encore possible. Mais le choix est difficile car il requiert d'assumer pleinement ses responsabilités d'élus et/ou de décideurs. Une première démarche prudente serait d'adapter les Plans Locaux d'Urbanisme pour stabiliser la situation pour ne pas porter atteinte plus gravement à une de nos libertés essentielles : pouvoir se déplacer.

Pour le Bureau, Gérard FLEURY

pomponne.monavenir@gmail.com
http://pomponne-monavenir.over-blog.com
Tél 06 89 84 00 06

La question du mois

Pourquoi l'éclairage public est-il parfois allumé à certains moments de la journée ?

Lorsque l'éclairage public est allumé dans la journée cela est du au fait que notre prestataire, la société Forclum, assure des opérations de maintenance sur le secteur concerné. D'ailleurs, si vous constatez qu'un éclairage est défaillant, vous pouvez en informer la mairie (par tél ou par mail) en précisant le numéro de candélabre concerné (étiquette d'identification sur le pylône). Cela nous permettra d'être encore plus réactifs.

Parfaire son anglais en toutes occasions

English for Fun a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 23 Mars dernier. Le rapport moral et d'activités ainsi que le bilan financier ont été acceptés à l'unanimité. Lors du renouvellement du Conseil d'Administration, trois personnes ont proposé leur participation.
Deux d'entre elles ont même accepté de siéger au Bureau, une vice-présidente et un trésorier adjoint. Nous les remercions vivement toutes les trois. L'investissement de bénévoles dans une association comme la nôtre est en effet très important, voire indispensable à sa bonne organisation.
Cette année encore, depuis la reprise, tous les cours ont été assurés grâce à la bonne entente entre les animateurs qui se remplacent les uns les autres selon leurs possibilités. Depuis début mars, à la suite des travaux entrepris à la mairie, nos animations se déroulent dans une classe de l'école élémentaire. Nous remercions à nouveau M. le Maire et Mme la Directrice de nous avoir trouvé cette solution de repli afin de pouvoir poursuivre nos activités dans de bonnes conditions. C'est une salle spacieuse, claire et agréable. Nous remercions également les employés municipaux pour leur aide au déménagement de l'armoire et du matériel pédagogique.
Parallèlement aux cours, des sorties au théâtre en anglais ont été proposées ainsi qu'un voyage. Au moment où ce journal paraîtra, une quinzaine d'adhérents et leurs familles ou amis reviendront tout juste d'un voyage en Ecosse organisé par notre présidente. Tous auront découvert les mille et une facettes de ce pays où légendes et réalités s'entremêlent et nous les narreront dans le prochain journal. Si vous le souhaitez, vous pourrez rejoindre nos cours après les vacances. Les horaires de nos animations figureront dans le Flash de la rentrée et le Guide des Associations et nous tiendrons un stand au Forum des Associations début septembre.

Plus d'info : http://englishforfun.canalblog.comm
ou : cesse.irene@gmail.com Tél. 01 60 07 53 92
Le bureau d'English for fun

Bal country

Savez-vous que Pomponne devient "Country Land" quelques fois. Vous ne me croyez pas ? Regardez les photos et surtout venez au rendez-vous, le **samedi 18 juin 2011** à 14 h 00, salle Simon Arnault, de notre dernier bal pour vous Pomponnaises et Pomponnais. Danse, humour, rencontre avec les autres associations de Pomponne, convivialité assurée. "Country'ment" vôtre, à très bientôt !
Linin' America

Élargir les services proposés aux familles

La Prévention des problèmes financiers et du surendettement est l'un des nouveaux services que propose Familles-de-France – Pays-de-Lagny aux familles de chaque commune du secteur, à côté de la défense des consommateurs, écrivain public, bourses aux vêtements, vestiaire qui lui sont traditionnels. Un « accident de la vie » (chômage, séparation, maladie, décès, …), une caution devient exigible..., la suppression ou la diminution de prestations ou de revenus ... Vous avez des difficultés avec la gestion courante de vos finances : un budget difficile à équilibrer, des factures qui ne sont plus honorées ou avec retard, des crédits souscrits pour pallier les remboursements des échéances à venir (d'autres emprunts), des incidents avec votre banque tels que la facturation d'incidents de paiement, des impayés d'avis de prélèvements ou de chèques, des retards dans le paiement des loyers, des retards dans le paiement des impôts, un disponible mensuel de plus en plus restreint pour la nourriture et la vie courante de la famille. Vous ne savez pas comment vous y prendre ou vous pensez être en situation de surendettement ? Cette fatalité peut, peut-être, encore être évitée et une solution trouvée. N'attendez pas. Venez nous rencontrer. Des conseillers de notre association sont à vos côtés pour vous aider à résoudre ces difficultés. Une conseillère peut apporter un accompagnement psychologique.

Adressez-vous au secteur « Prévention du surendettement » : permanences avec rendez-vous en téléphonant au 01 64 30 21 47 à la Maison des Associations
Lundi, Jeudi et Vendredi de 14 h 00 à 16 h 00
Samedi 9 h 30 à 11 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).
http://paysdelagny.familles-de-france.org

Par l'association Familles de France pays de Lagny

Kick-Boxing club

Le Kick Boxing Club de Pomponne, créé en septembre 2010, compte déjà une quarantaine d'adhérents pleinement satisfaits. Ce sport très complet, véritable moyen d'accomplissement et d'épanouissement, convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes de tout âge. Pour vous en convaincre, venez assister à l'un de nos cours et rejoignez-nous !
Gilles Triboult, président de Kick-Boxing Club
Tél : 06 80 12 64 03 Courriel : kboxingpomponne@aol.com
Site : http://kickboxingclubdepomponne.e-monsite.com

Les Randos du jeudi

L'Assemblée Générale de L'AEP (Association de randonneurs pour l'Environnement de Pomponne) s'est tenue le samedi 22 Janvier en présence de Monsieur le Maire, Monsieur GUISE, maire-adjoint animation, sports et loisirs et Madame MACHARD, conseillère déléguée aux associations que nous remercions de leur présence. L'un des objectifs prioritaires fixé cette année est d'améliorer la randonnée du premier jeudi de chaque mois. Déroulement : rendez-vous à 9 h 30 à la Mairie de Pomponne, randonnée de 2 h 30 à 3 heures de marche (+ pique-nique en printemps-été).
Visite culturelle ou naturelle des sites rencontrés.
Ces jeudis s'adressent à tous les Pomponnais et Pomponnaises.
Personne à contacter :
Robert SCALESE, président
Tél. 01 64 12 51 97 - 06 89 78 32 05.

Un coup d'œil dans le rétroviseur

Histoire de pierres

De nos jours, il est assez rare de constater, dans les églises, la présence de pierres tombales. L'église Saint-Pierre Saint-Paul illustre cette rareté. En effet, il y a quatre pierres tombales bien en vue sur le mur ouest, à droite en entrant dans l'église.
La première appartient à Thibaud Bugaleau notable de Pomponne – 1461, la deuxième est celle de Courtin – seigneur de Pomponne – 1510, la troisième renferme le cœur du Marquis Simon Arnauld – 1699, la quatrième est celle de Nicolas Simon Arnauld fils du précédent cité – 1737. Au cours des Journées du Patrimoine, si vous le désirez, vous pourrez connaître l'histoire complète de ces monuments historiques en assistant à la visite guidée du **dimanche 18 septembre de 15 heures à 18 heures**.

Betty MACHARD

Vacances de Pâques au Centre de Loisirs

Les voyages formant la jeunesse et les vacances étant un peu faites pour voyager, quoi de plus normal que de parcourir la planète durant les vacances de Pâques ! Les enfants du Centre de Loisirs ont ainsi fait leur premier tour du monde en un temps record. Asie, Europe, Amériques, Afrique et Océanie ont livré quelques uns de leurs secrets traditionnels à travers une initiation à la calligraphie chinoise, la création de bâtons de pluie africains, un entrainement spécial NBA ou encore une dégustation de spécialités culinaires. Une aventure qui s'est achevée le vendredi par un grand jeu en équipe revisitant toutes les destinations parcourues au cours de ces deux semaines des plus dépaysantes. Cette animation thématique était une idée originale de l'équipe d'animation dont le commandant de bord était pour les vacances d'avril Maguy AZINCOURT, qui valide ainsi la seconde partie de sa formation BAFD, après avoir réussi brillamment un premier stage pratique en avril. Le Centre de Loisirs profitera ainsi d'un atout supplémentaire pour proposer aux enfants des activités et des animations toujours plus originales et amusantes.

L'équipe d'animation

ALVITEC
Electricité Générale - Interphone - Téléphonie
Antenne TV / SAT - Alarme - Vidéo surveillance
Contrôle d'accès - Automatisme - Incendie
Tel : 01.64.30.28.14
Fax : 01.64.02.86.80
Siège social : 77400 Lagny-sur-Marne

JEAN LEFEBVRE
ILE-DE-FRANCE
EJL s'engage à vos côtés
EJL met son expertise au service de ses clients et des usagers pour contribuer, avec eux, à améliorer la qualité de vie en ville.
Sa gamme étendue de produits et procédés lui permet de proposer les solutions les mieux adaptées aux projets d'aménagement urbains, et routiers en tenant compte de la sécurité, du confort et de l'esthétisme du projet, et en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.
EJL Ile-de-France 15, rue Henri Becquerel - BP 43 - 77502 Chelles cedex - Tél. 01 64 72 79 00 - Fax 01 64 72 79 10

FORCLUM ÎLE DE FRANCE
Etablissement de Bry-sur-Marne

Vidéosurveillance – Fibre Optique- F.P.T.H.
Eclairage Public – Signalisation Tricolore – Illuminations
Electricité industrielle & Tertiaire – Précâblage et réseaux
Enfouissement de réseaux – Canalisations – Plomberie

104, avenue Georges Clémenceau
94366 BRY SUR MARNE
Tél : 01 49 83 63 37 – Fax : 01 49 83 63 33

ASSURANCES

bld UPS scarep

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Tél. 01 64 30 21 01

11, rue de la Gare
77400 Pomponne

Fax. 01 64 30 67 58

FNAIM CHANOT ROBQUIN Immobilier

2 Agences à Pomponne
de chaque côté de la Gare

VENTE - LOCATION - GESTION

GARANTIES IMPAYES ET DEGRADATIONS

Tél : 01 60 07 32 86 - 01 64 30 10 02

www.chanotrobquin.com

10 rue de la Marne (location - gestion) et 13 rue de la Gare (vente)
77400 POMPONNE

Intermarché SUPER

à Thorigny, pour mieux vous servir

195, rue de Claye • 77400 Thorigny-sur-Marne

Ouvert du lundi matin
au dimanche midi

Tél. 01 60 07 56 15

les Mousquetaires

Gaz • Essence 24h/24 • Station lavage • Distributeur automatique de billets

Gagnez à comparer

Crédit Mutuel banque à qui parler

Crédit Mutuel de Lagny

Téléphone :

0820 09 98 97

14, rue des Marchés
77400 lagny

"A.S.G" GOFFART AUTOMOBILES

Carrosserie automobiles - Mécanique
Électricité Toutes Marques
Vente Voitures Neuves & Occasions

" Agréé toutes Assurances " - MACIF

Prêt de véhicule
gratuit pour travaux
carrosserie

Spécialiste BMW

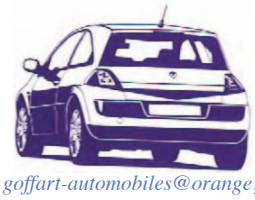

goffart-automobiles@orange.fr

75-77-79, rue du Général Leclerc - 77400 POMPONNE
Tél. 01 60 07 11 22 - Fax : 01 60 07 15 55

VISION PLUS - BDL OPTIQUE

Opticien spécialiste Basse-vision et montures enfants

vision plus OPTICIENS

Benoît Domet

Tél. 01 60 07 33 96
Fax. 01 60 07 55 54

- 25% de remise sur les montures optiques *

- 30% de remise sur les montures solaires *

*voir conditions en magasin

Ouvert du Mardi au Samedi

8 RUE DE MARNE - POMPONNE - FAÇE À LA GARE DE LAGNY

ETS GRANIER G.

COUVERTURE neuf et entretien

Tuiles, Zinc, Polytuil, Vélux, ...

CHARPENTE bois

BARDAGE Bois et PVC

13, allée des Rousselets - 77400 THORIGNY-sur-MARNE

Tél. 01 64 30 14 34

Consultez notre site : www.granier-g.com

★ ★ ★

LAPORTE

Entreprise générale de bâtiment

Tél : 01 60 07 69 83
Fax : 01 60 07 36 19
E-mail : sa.laporte@wanadoo.fr
ZAC des Vallières - 9, allée des Rousselets
77400 THORIGNY-SUR-MARNE